



Fête de la Musique

Bessenay



Inauguration de la table d'orientation - Chapelle de Ripan

Le Conseil Municipal vous souhaite un bon été.

Email : mairie@mairie-bessenay.fr ✦ Tél : 04.74.70.80.07 ✦ Site : www.mairie-bessenay.fr

✦ Compte rendu municipal - Séance du 26/06/2012 ✦

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, MARCHAND, BORGOGNO, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BOUGAIN, CLEMENT, COUTAVE, LOMBARD, LIMOUSIN, SALAMAND, VANVYNCKT.

Excusés : Mesdames et Messieurs BERTHIER, BOUYEYRON, CHAZAUD, FOREST, MICOLON.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20 h 30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

✦ I- Rapport annuel sur la qualité et le prix du service d'eau potable (année 2011)

La commune adhère au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEML) pour la fourniture en eau potable et l'exploitation est assurée par la SDEI. Il est présenté le rapport 2011 établi par ce syndicat, dont les principaux éléments sont les suivants :

- 5 092 114 m³ d'eau fournis par le captage de l'île du Grand Gravier (Grigny) par un réseau de 2 460 kms aux 31 055 abonnés (dont 996 pour Bessenay) représentant 71 095 habitants ;
- excellente qualité bactériologique de l'eau fournie.
- prix moyen par m³ pour une consommation de 120 m³ : **2,425 €** (hors assainissement).

Le rapport complet est disponible en mairie pour consultation.
Le Conseil approuve le rapport annuel du SIEML.

✦ II- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif (année 2011)

Les eaux usées de la commune sont traitées soit par la station d'épuration de la Brévenne, soit par celle de la Giraudière (secteur Jussieu et la Giraudière), soit encore par la station des Rivières (filtre planté de roseaux) pour le secteur des Rivières.

Les bilans des analyses confirment que les traitements permettent de retrouver une bonne qualité de l'eau et que les boues recyclées par le biais d'un plan d'épandage sont bien conformes pour l'utilisation agricole.

Le rapport complet est disponible en mairie pour consultation.

Principaux éléments : 688 abonnés au service assainissement collectif, 59 209 m³ facturés par la SDEI, 480 m³ de boues produites et épandues sur terrains agricoles dans le cadre du plan d'épandage.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport concernant la gestion du service assainissement de la commune.

✦ III- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service déchets ménagers (année 2011)

Le rapport établi par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle se caractérise d'une part par une stabilisation du tonnage d'ordures ménagères (6 828 tonnes ont été incinérées soit 198 kg/hab) et d'autre part, par une forte augmentation des tonnages pour les emballages (2 124 tonnes soit 61 kg/hab). La quantité de verre collectée a augmenté mais reste faible par rapport au ratio national : 1 132 tonnes (32 kg/hab).

Le système de collecte des DASRI, en partenariat avec les pharmacies, trouve progressivement un équilibre : 450 boîtes jaunes incinérées (118 boîtes jaunes en 2010).

Les bornes textiles installées en déchèterie complètent le parc de conteneurs gérées par les communes : plus de 35 tonnes ont ainsi été détournées du tonnage des ordures ménagères classiques (5 tonnes en 2010).

La traditionnelle collecte des plastiques agricoles a permis de recycler les films usagés apportés par les agriculteurs.

En 2011, un accent particulier a été mis sur les déchèteries. 14 000 cartes pour les particuliers ont été envoyées par la Poste à l'ensemble des foyers du territoire.

La mise en place de ces cartes a permis de réduire le nombre d'usagers du service aux foyers du territoire (51 486 visiteurs à Fleurieux sur l'Arbresle et 19 662 à Courzieu/La Brévenne). Les tonnages ont également diminué : 5 901 à Fleurieux sur l'Arbresle et 2 320 à Courzieu/La Brévenne

D'autre part, des travaux de rénovation de la déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle ont commencé en été : des murets ont été montés sur le haut de quai pour sécuriser l'accès aux bennes. Des barrières en entrée et sortie ont permis de fluidifier l'accès au site ; le portail principal a été remplacé. Enfin, le sens de circulation a été modifié les après-midis et les samedis.

Le Conseil Communautaire du 21 avril 2011 a validé la mise en place de la redevance spéciale. Depuis octobre, le service « déchets » est donc organisé en deux pôles : particuliers et professionnels. Marion BONNEFOY est chargée plus particulièrement de la mise en place de la redevance spéciale pour une application au 1^{er} janvier 2013 et accompagne les professionnels dans la gestion de leurs déchets.

Enfin le taux de TEOM est encore diminué pour atteindre 9.80 %.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport concernant la gestion du service déchets par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

On peut toutefois déplorer, pour la partie « plastiques agricoles » que certains ne profitent pas de la collecte collective et continuent à brûler ces déchets. Il est demandé à chacun de **respecter la loi qui interdit le brûlage des déchets plastiques**.

◆ **IV- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif (année 2011)**

Ce rapport est aussi établi par la C.C.P.A.

CONTROLES : en 2011 la CCPA a procédé à 577 contrôles de bon fonctionnement et 14 diagnostics sur les communes de Bibost, Saint Germain sur l'Arbresle, Saint Julien sur Bibost, Sarcey et Sourcieux les mines.

Concernant les installations neuves il y a eu 135 contrôles de conception et 85 contrôles de réalisation.

OPERATIONS GROUPEES DE REHABILITATION : la Communauté de Communes anime depuis 3 ans des programmes de réhabilitation afin de permettre aux particuliers de bénéficier de subventions pour remettre aux normes leur assainissement défectueux.

Pour l'année 2011 le bilan de ces opérations est le suivant :

3 Opérations terminées : Bessenay, Fleurieux sur l'Arbresle et Dommartin.
60 installations réhabilitées pour un montant de travaux de 430 533€ (174 429 € à la charge du particulier et 256 104 € de subvention soit pour **le particulier un coût moyen de 2907 €**)

11 Opérations en phase Travaux: L'Arbresle, Bibost, Dommartin, Sain Bel, Saint Germain sur l'Arbresle, Saint Julien sur Bibost, Saint-Pierre-La-Palud, Sarcey, Savigny (176 installations)

2 Opérations en phase de lancement : Bully et Courzieu

LANCEMENT DU SITE DE PAIEMENT PAR INTERNET : en 2011 La Communauté de Communes a mis en place, pour le paiement de la redevance ANC, un service de paiement par carte bancaire sur le site internet de la CCPA (www.paysdelarbresle.fr) à la rubrique "assainissement non collectif – paiement en ligne"

Le Conseil approuve le rapport annuel de la CCPA.

◆ **V – Décision modificative**

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, et compte tenu des notifications définitives de certaines dotations de l'Etat dont le montant exact n'était pas connu au moment de l'élaboration du budget primitif, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal afin d'adapter les prévisions aux différentes réalisations en cours.

Pour la section investissement, il est rajouté la dotation d'équipement des territoires ruraux attribuée par la Préfecture pour un montant de 66 000 €, pour le financement des travaux d'extension et de mise aux normes du bâtiment multi accueil Les Griottes.

Le Conseil Municipal donne son accord.

◆ **VI- Subventions aux associations**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité une subvention pour le Comité des Fêtes de 370 € pour le remboursement d'une facture concernant la location d'une benne pour le nettoyage du bâtiment « Bureau » du site Eurena en vue de la Fête de la Cerise.

◆ VII – Mise en place de la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)

La loi de finance rectificative du 14 mars 2012 a créé la participation pour l'assainissement collectif qui remplacera à compter du 1^{er} juillet 2012 la participation pour le raccordement au réseau d'eaux usées des constructions nouvelles ou existantes.

Il est donc proposé d'instaurer cette taxe : les tarifs appliqués seront identiques aux précédents :

Branchement au réseau d'une construction neuve	1 500.00 €
Branchement au réseau d'une construction existante	750.00 €
Branchement dans immeuble collectif (à partir du 2 ^{ème} et par logement)	750.00 €

◆ VIII - Travaux des commissions



Bâtiments communaux - Assainissement

- Bâtiment Multi Accueil « les Griottes » : les travaux ont démarré et se déroulent selon le planning prévu. La fin des travaux est prévue le 1^{er} septembre.

- Assainissement : les travaux de mise en séparatif de la rue de la Brévenne et de dévoiement d'eaux pluviales ont commencé pour une durée d'environ 7 à 8 semaines. La partie « traversée de route » ne débutera qu'après le 9 juillet. Les réunions de chantier ont lieu le mercredi à 14 h 00.

Concernant le dossier du bassin d'orage, la consultation est lancée et les réponses des entreprises sont attendues pour le 20 juillet. Le début des travaux est prévu le 10 septembre.

- Cimetière (suppression du carré « enfants ») : les travaux de transfert ont eu lieu dans les caveaux familiaux ou dans l'ossuaire communal. La commission fleurissement est chargée de proposer un projet pour le fleurissement de cette zone et du massif du colombarium. Le container à déchets verts sera déplacé et trouvera sa place à l'intérieur du cimetière.

- Salle Polyvalente : plusieurs devis sont en attente pour le changement de la toiture polycarbonate vieillissante qui pose de plus en plus de problèmes. Ces travaux doivent être réalisés avant l'hiver prochain. Concernant les travaux de réfection des murs et sols prévus en 2013, la consultation sera lancée en fin d'année.

- Salle des Fêtes et local de la Drivonne : Des fuites sur les toitures nécessitent des interventions. La commission travaille également sur le projet de réfection de la cuisine de la salle des fêtes.

- Rafraichissement de différents bâtiments : les bandeaux et peintures de différents sites (local tennis, local boules, local foot, WC parc municipal et parking de la Brévenne, grilles du cimetière, traboule) doivent être restaurés. Les bandeaux seront certainement recouverts de PVC.

- Plate-forme basket-Tennis : la société Becker a été choisie pour la réfection du sol pour un montant de 9 500 € TTC. Les travaux auront lieu à partir du 16 juillet. Auparavant, la société AJL Clôtures remettra en état la clôture pour un montant de 4 150 € TTC.

- Réflexion sur l'aménagement de la zone de loisirs du Parc Municipal : le Conseil Municipal réfléchit sur des équipements qui pourraient améliorer cette aire de jeux.



Informatique – Communication

- Site Internet de la commune : l'entreprise EKRAN de Dommartin travaille activement avec la commission sur le nouveau site Internet qui devrait être opérationnel mi-juillet. Vous pourrez alors vous connecter sur www.mairie-bessenay.fr pour y accéder.

- Plan de la commune : suite à la mise en place de la nouvelle dénomination des voies dans les hameaux, il est prévu d'éditer à l'automne un nouveau plan de la commune. Rien n'est décidé quant au mode de financement de cette opération.

- Ordinateurs pour l'école : la commune a bénéficié de la part du Conseil Général d'une dotation de 15 ordinateurs pour l'école. Ce sont des machines changées par le Département et qui après quelques adaptations deviennent opérationnelles pour les salles de classe ou pour la salle informatique.

- Bibliothèque : l'animation du samedi 9 juin (ballade contée) proposée dans le cadre de l'année des 20 ans de la Bibliothèque s'est bien déroulée, malgré un temps incertain. La prochaine manifestation aura lieu le **samedi 29 septembre** à la Salle des Fêtes, avec une soirée concert (groupe de variétés traditionnelles et orchestre). Cette année l'exposition de l'association « A vos pinces » aura lieu à l'automne.



Manifestations – Associations

- Bessenay fête le Mai : la présentation du bilan de la journée fait apparaître un déficit de 2 153 €, dû principalement au mauvais temps, qui a limité par exemple les recettes de tombola. La qualité des animations proposées cette année encore a été fortement appréciée.

Il a été évoqué le problème du calendrier 2013 qui placerait la manifestation en fin d'un long week-end. Il est donc proposé de fixer la date de la foire 2013 au **samedi 4 mai**.

- Vogue : elle a lieu cette année les **24 – 25 et 26 août**. Une réunion des classes en 3 a permis de confirmer la tenue des buvettes du vendredi et du samedi soir.

- Forum des Associations : il a lieu cette année le **samedi 1^{er} septembre** de 10 h à 13 h sur la place du marché.



Social – Jeunesse

- Conseil d'école « les Echaras » : il a eu lieu le mardi 19 juin. Les effectifs de la rentrée prochaine sont de 213 enfants (+ 4 tous petits). La maternelle accueillera 79 enfants (+ 4 tous petits) et le primaire 134 enfants répartis en 6 classes dont 3 à double niveau. Les demandes formulées concernent une classe découverte, l'accès à Internet dans la partie « maternelle » de l'école et la maintenance du réseau informatique et du site Internet.

- Délocalisation temporaire du multi accueil Les Griottes : en raison des travaux, la structure intégrera la classe de maternelle à compter du 9 juillet prochain jusqu'aux vacances fin juillet. Une réunion entre la directrice de la structure, le directeur de l'école, l'institutrice de maternelle et les ATSEM a permis d'en fixer les conditions. Le médecin PMI de la Maison du Rhône a donné son agrément pour ce transfert.

- Ecole les 3 Collines : La modification des horaires de l'école a été entérinée par le dernier conseil d'école du 19 juin et le Comité Syndical du SIVOM de la Giraudière du 20 juin. Un arrêté du Maire a fixé les horaires comme suit : **8h30 – 11h30 et 13h30-16h30**. Il est rappelé qu'un accueil périscolaire sera mis en place à partir de la rentrée, **de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30**.



Voirie – Environnement – Fleurissement

- Travaux 2012 : les travaux de la rue de la Brévenne, dans le cadre des travaux de la Communauté de Communes, débuteront fin août pour environ 1 mois. Ils seront suivis des travaux du carrefour à l'entrée du village pour lesquels le groupement d'entreprise EUROVIA-PERRET a été retenu pour un montant de 127 960 € TTC. Les travaux de sécurisation de la rue du Nord interviendront pendant les vacances d'été pour éviter de créer trop de perturbations avec l'école. C'est également le groupement EUROVIA-PERRET qui a été retenu pour un montant de 43 326 € TTC plus une option de 18 520 € TTC.

- Étang communal : Les travaux d'assèchement de l'étang sont terminés. Il faut maintenant procéder à l'épandage des boues de curage. L'opération est programmée à partir du 24 juillet.

- Plans d'eau : une réunion à l'initiative de la Direction Départementale des Territoires (DDT) a regroupé récemment la Police de l'Eau, la Chambre d'Agriculture, le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine, les agriculteurs du secteur de Bessenay sur le problème épineux de la gestion de l'eau. Le souhait est de faire de Bessenay un site pilote en la matière. Des financements d'Etat seront donc apportés pour remettre aux normes certains étangs ou en supprimer d'autres qui peuvent présenter des risques ou qui n'ont pas d'utilité.



Urbanisme

- Consultation pour la recherche d'opérateurs concepteurs sur la zone de St Irénée : une seule candidature a été reçue et la commission a donc décidé de déclarer la procédure infructueuse. Une réunion a eu lieu avec M. SAUNIER du CAUE pour étudier la suite à donner à ce dossier. Il a été convenu d'attendre l'automne pour une relance de la consultation.

- Pôle médical et paramédical : différents professionnels de la santé ont lancé une réflexion sur la mise en place d'une telle structure sur la commune.



Finances - Personnel

- Recrutement été 2012 : suite à l'appel de candidatures lancé, c'est Monsieur Alain MANAUT de Courzieu qui a été recruté pour assurer le complément du service technique du 2 juillet au 31 août.

◆ IX – Informations Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

Lors du dernier conseil communautaire, la grande décision à retenir est l'approbation du projet d'extension de l'Aquacentre de l'Arbresle avec principalement la construction d'un nouveau bassin de 6 ou 8 lignes d'eau.

A l'ordre du jour de la réunion du 28 juin : la mise en place de la redevance spéciale pour les entreprises et services publics à compter du 1^{er} janvier 2013, l'approbation du projet de déviation de la RD389 à Sain Bel et l'Arbresle et la Déclaration d'Intérêt Général pour la création d'une aire d'accueil de gens du voyage sur la commune de Savigny.

◆ X -Questions diverses

1] **Opération du Progrès « votre village hier et aujourd'hui »**: déjà réalisée il y a quelques années, cette action sera renouvelée à l'automne. Le jour de la parution, tous les foyers recevront gratuitement un exemplaire du journal dans leur boîte aux lettres. Le coût pour la commune est de 0,90 € par exemplaire, les frais postaux étant à la charge du Progrès.

2] **Permis de construire déposés :**

NOM	ADRESSE terrain	OBJET	Déposé le
ADELL William Bessenay	Route du Placiau. Bernay	Aménagement d'une construction à usage de maison d'habitation.	21.05.12
BRULARS Alain	32 Rte de Lurcieux	Local réfrigéré.	07.06.12

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 11 septembre 2012 à 20 H 30, salle d'honneur de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 55.

◆ INFOS MAIRIE ◆

◆ **Horaires d'été de la Mairie :**

A compter du lundi 9 juillet et jusqu'au vendredi 31 août inclus, **le secrétariat fermera à 17 H 30** au lieu de 18 H 30 **les lundis et vendredis soirs.**

◆ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens (garçons et filles) nés **entre le 1^{er} avril 1996 et le 30 septembre 1996** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 30 septembre 2012**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

◆ **Bibliothèque Municipale :**

Vous êtes jeune ou moins jeune, vous avez un peu de temps dans la semaine, vous aimez raconter des histoires. Alors rejoignez nous à la bibliothèque pour participer à l'animation de la commission jeunesse qui reçoit les enfants de l'école primaire et de la crèche. Pour plus d'information, rendez-vous au forum des associations le 1^{er} septembre prochain ou téléphonez à Daniel : 06.12.68.62.59 ou Louise : 06.83.29.79.79.

◆ **Plan Canicule 2012** : la Commune est chargée de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées afin, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de prévoir l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Toutes les personnes souhaitant se faire recenser sur le registre sont priées de contacter le secrétariat de mairie.

◆ INFOS ASSOCIATIONS ◆

◆ Manifestations et animations du village :

Samedi 21 juillet	Club Cerisiers Blancs : Concours de pétanque
Jeudi 2 août	FNACA : Concours de pétanque – Don du Sang
Vendredi 24 au dimanche 26 août	Vogue, foulée bessenoise, concours de boules interclasses
Lundi 27 août au dimanche 16 septembre	Tennis : Tournoi Open
Samedi 1^{er} septembre	Forum des Associations - Basket : Concours de pétanque
Samedi 8 septembre	Pompiers : journée d'été
Samedi 22 septembre	Boules : concours de la Grappe et mâchon
Jeudi 27 septembre	Don du sang
Samedi 29 septembre	Bibliothèque : concert 20 ans

◆ La Section des **Jeunes Sapeurs Pompiers** de BESSENAY recherche des jeunes de 12 ou 13 ans pour les former au « métier » de sapeur pompier. Cette formation est composée de théorie, de pratique et de sport. A la fin de son cursus, le jeune pourra devenir Sapeur Pompier Volontaire. Les cours sont dispensés les vendredis soirs de 18h30 à 21h00.

La date limite des inscriptions est le **20 juillet 2012**.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le Président Roland THOLIER au 06 79 97 30 96.

◆ Club des Cerisiers Blancs : activités 3^e trimestre :

- **samedi 21 juillet** à 16 h : concours de pétanque :

au boulodrome 25 route de Bibost – inscriptions sur place : 12 € par doublette – toutes les doublettes sont primées. Lots spéciaux pour les enfants.

- **Vendredi 27 juillet** : ballade à Duerne :

Randonnée commentée de 9 kms à la découverte de l'Aqueduc romain de la Brévenne.

A midi : déjeuner au « Plaisir des Gourmands ». L'après-midi, petite excursion au dessus du village (minimum : 10 personnes) prix de la journée : 25 € /personne.

Départ : 8 h 30 salle du Prado – inscription avant le 14 juillet auprès de Colette Chêne : 04.74.70.87.43

- **Vendredi 31 août** : randonnée autour d'Yzeron avec pique-nique au bord du lac.

Rendez-vous au Trapèze vers 8 h 30.

- **Du lundi 3 au dimanche 9 septembre** : découverte de la Baie de Somme : en pension complète

(1/4 vin + eau+café, visites comprises)

entre 25 et 29 personnes 1013 €

A partir de 30 personnes : 966 €

Inscriptions jusqu'au 31 juillet auprès de Colette Chêne 04.74.70.87.43 ou Gisèle Vialaton 04.74.70.83.40

- **Mardi 18 septembre** : journée form'club : visite de Vienne en petit train et croisière sur le Rhône ; démonstration des produits Form'club. Petit déjeuner et déjeuner. Pris de la journée : 9 € + le car (20 €).

Départ 7 h 30- salle du Prado ; Inscriptions jusqu'au 31 août.

◆ La **Foulée Bessenoise** : **dimanche 26 août** -2^e édition : trail de 18 km ou 9 km. Départ : 9 h 15 place du village Tarifs : 18 km : 12 € et 9 km : 8 €

Inscriptions et renseignements sur www.comitedesfetesbessenay.fr

retrait des dossards à partir de 7h30 à la salle du Trapèze contact : 06 18 64 56 70

Bulletin d'inscription :

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

Ville : code postal :

Sexe né le :

Catégorie :

Email :

Distance : (entourer votre choix) 9 km 18 km

Merci de retourner le coupon avec le règlement correspondant (à l'ordre du comité des fêtes de Bessenay), avec la copie de votre certificat médical ou de votre licence en cours de validité à l'adresse suivante : Mr GUILLAUMOND Florian 23 rue de la Brévenne, BESSENAY

✦ **Classe en 3** : l'assemblée générale aura lieu le **jeudi 6 septembre** à 20 h 30 salle rue du Nord afin d'organiser la fête des classes en 3.
Tous les conscrits sont les bienvenus pour participer à la buvette **de la vogue les vendredi 24 et samedi 25 août** 2012. Vous pouvez me contacter au 04.74.72.80.85 Barbara RAY.

✦ **Gymnastique Bessenay Club : Reprise des cours le 9 septembre** à 13h45 pour le Gi Gong et le 10/09 à 9h30 pour la gym entretien. Tarif inchangé : 85€/année. Nous serons présents au forum des associations.

✦ **Nouveau à Bessenay**, l'association **AVEC** (Apprendre à Vivre Ensemble en Conscience) qui propose : **en juillet des ateliers** :

- la permaculture au jardin (la permaculture permet l'abondance avec un minimum d'efforts et beaucoup de plaisir des sens), démarrage d'un jardin permaculturel.
- Cueillette de graines, principes de base pour récolter et conserver ses graines, le semis direct sans grattage de la terre. Découverte de plantes sauvages, leur rôle dans le potager permaculturel, leurs utilisations culinaires et médicinales.
- Compost thermophile, pour obtenir un beau compost en 21 jours.
- Préparation d'huile, onguent, vinaigre, alcoolature, cataplasme de plantes médicinales.
- Confection de sirops de fruits rouges sous le soleil (sans cuisson) (animés par Viviane Dulski).
- Composition florale avec des fleurs sauvages (animé par Valérie Dedieu).

pour septembre des ateliers mensuels :

- Cercles de femmes et Communication bienveillante.

Contacteur : Viviane Dulski au 06.26.93.04.50 ou Myriam Reuter au 06.73.23.75.5
contact@asso-avec.com

✦ **Ouverture d'un cours de YOGA** à Bessenay :

A partir de la **rentrée en septembre 2012**, nous vous proposerons des cours de yoga (pour adultes à partir de 16 ans) les **mercredis soirs de 20 h 30 à 22 h au Dojo**. Maison des associations. Si vous êtes intéressé, pour une pré-inscription sans engagement, merci de contacter :

- Isabelle Arragon au 04.78.33.01.74 (en soirée) ou Marie Robitaille au 06.76.35.13.76

En fonction du nombre de participants, nous vous précisons les modalités.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 1^{er} septembre sur la place du village.

✦ **La classe en 7** vous informe que la demi-décade aura lieu le **samedi 10 novembre** 2012 à l'Ilo à St-Genis L'Argentière (à midi). Cette journée sera prolongée sur Bessenay par un buffet froid. Réservez cette date. Les inscriptions seront envoyées début septembre.

✦ INFOS DIVERSES ✦

✦ **Atelier SOIREVE** : journée **Portes Ouvertes** : Marie-Anne CROCI vous invite à venir découvrir la Broderie d'Art au sein de son nouvel atelier 16, allée du Clos du Centre.
Exposition et démonstrations **le samedi 29 septembre 2012**. Entrée libre de 9h à 19 h.

✦ Le montant de la **quête de la Croix Rouge Française** des 2 et 3 juin a été de 141,66 € ; La délégation de Tarare et son antenne de l'Arbresle remercient très chaleureusement les habitants de Bessenay pour leur générosité. L'intégralité de la collecte reste à la délégation et permet de financer nos actions auprès des personnes en difficultés, programme des animations dans les maisons de retraite, sans oublier les aides exceptionnelles.

✦ **Ouverture des magasins d'alimentation pendant l'été** :

	Juillet	Août	Septembre
Boucherie RIVIERE	Ouvert	Fermé du 20 au 31	Ouvert
Alimentation PROXI	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Pâtisserie ROCHARD	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Boulangerie NICOLAS	Ouvert	Fermé du 27/08	au 10/09 inclus
Gaec des Lauriers	Ouvert	Ouvert	Ouvert
La Ronde Paysanne	Ouvert	Ouvert	ouvert

- **Le cabinet de Pédicure et de podologie** de Madame OGIER-MANAUT sera fermé du 14 au 31 août inclus.

- **L'Institut Harmonie-Beauté** de Madame Suzon PESTIER sera fermé du 10/08 au 18/08 inclus et du 22/09 au 12/10.

- **La pharmacie LOMBARD** sera ouverte tout l'été **SAUF les 13 et 14 août**.

- **Le salon de coiffure NUANCES** sera ouvert en juillet et en août – fermeture le mardi 14 août

- **Le salon de coiffure FLASH COIFFURE** sera fermé du 04 au 25 août inclus.

◆ OFFRES D'EMPLOI ◆

◆ **La Cerisaie (ADSEA du Rhône)** recrute

- Un CDD de remplacement de 17.50 heures hebdomadaires (0.50 ETP) du 25 juin au 29 juillet 2012 :
agent administratif secrétariat (H/F). Poste à pourvoir à compter du 25.06.2012

- en prévision de remplacements à venir

un CDD de remplacement : **Agent de service intérieur - Ménage** (H/F)

Faire parvenir lettres de motivation, CV, de préférence par mail lacerisaie@adsea69.fr

M. le Directeur de l'I.M.E. "La Cerisaie" - Chemin de la Drivonne - 69690 Bessenay - tel. 04.74.72.88.00

◆ ANNIVERSAIRE ◆



**Fêtez
avec nous,
les 20 ans de la
bibliothèque**

20 ans
**Bibliothèque
municipale
BESSENAV**

**samedi 29
septembre 2012**

à 20h20
SALLE DU PRADO à Bessenay

**CONCERT
LaFiloche** & **ORCHESTRE
Pacific**

Entrée 7€
avec une part de gâteau
et une boisson offertes.
Gratuit pour les moins de 10 ans.
RÉSERVATION À LA BIBLIOTHÈQUE
OU AU PETIT BAZAR.